

Lyon, le 25 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL DE LA MÉTROPOLE - PLANS DE SAUVEGARDE DES 13 COPROPRIÉTÉS DU QUARTIER CERVELIÈRES-SAUVETEURS À VAULX-EN-VELIN

La Métropole de Lyon, la ville de Vaulx-en-Velin, l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) permettent dans un partenariat étroit de rentrer dans la phase opérationnelle de la réhabilitation d'envergure des 13 copropriétés du quartier Cervelières-Sauveteurs à Vaulx-en-Velin retenu dans le cadre du Programme National Initiative Copropriétés en 2018.

Construit entre 1973 et 1981 dans le cadre de la zone à urbaniser en priorité de Vaulx-en-Velin, le quartier de Cervelières-Sauveteurs est situé sur un vaste foncier privé de 20 ha à l'interface du centre-ville et du quartier du Mas du Taureau. Il fait partie de la géographie prioritaire de la politique de la Ville. Près de 5000 habitants y vivent.

Cette opération d'un montant de plus de 47,7M€ concernera 1 445 logements au total. En mobilisant l'État et son dispositif du plan de sauvegarde, l'ANAH participe à cette opération d'ampleur à hauteur de plus de 33,5M€. La Métropole de Lyon s'engage pour sa part à hauteur de 7,8M€, dont 4,6M€ de subventions Ecoréno'v, et la ville de Vaulx-en-Velin à hauteur de 2,9M€. Restera ainsi à la charge des copropriétaires moins de 3,5M€, avec un accompagnement renforcé des ménages en fonction de leurs revenus.

Renaud Payre, Vice-Président en charge de l'Habitat, du logement social et de la politique de la ville *« les 13 copropriétés de Cervelières-Sauveteurs à Vaulx-en-Velin méritaient toute notre attention. Ce sont des copropriétés où les propriétaires, bien souvent très modestes, ont acquis un bien il y a 30 voire 40 ans, l'acquisition de leur vie. Mais depuis l'immeuble s'est dégradé, des travaux doivent être engagées. Cela s'impose, au moment où l'ensemble du quartier a pu être renouvelé ou s'engage dans une opération de renouvellement, d'autant plus au moment où les factures énergétiques flambent. Ils et elles sont sans doute les parents pauvres du renouvellement urbain et ce dans l'ensemble de notre pays. La Métropole avec la Ville de Vaulx-en-Velin se sont ainsi engagées fortement depuis 2018 afin de trouver une solution durable. Le déclenchement du plan de sauvegarde de l'État et la participation particulièrement significative de l'ANAH démontre l'engagement des collectivités et de la puissance publique en faveur d'une réhabilitation d'envergure afin d'accompagner les habitants vaudais pour qu'ils puissent à terme retrouver un cadre de vie de qualité et une gestion saine de leur copropriété ».*

Hélène GEOFFROY, Maire de Vaulx-en-Velin *« Je salue la qualité du partenariat entre les services de l'Etat, la Métropole, la ville et l'association des copropriétaires qui permet de donner une ambition inédite au programme de rénovation des copropriétés des Cervelières-*

Contacts presse

Métropole de Lyon
Nicolas PEREZ nicolas.perez@grandlyon.com
06 67 95 13 59

Ville de Vaulx-en-Velin
Yann BENVAYOUN ybenhayoun@mairie-vaulxenvelin.fr
06 12 15 59 67

Sauveteurs. La Ville de Vaulx-en-Velin a souhaité que l'ensemble des habitants, qu'ils soient locataires ou copropriétaires bénéficient de l'action publique afin de permettre une transformation durable et partagée du Grand Mas. Les copropriétaires sont les premiers acteurs de ces évolutions, de la phase de concertation à la réalisation des travaux. Nous avons souhaité mettre en place un accompagnement personnalisé afin que la rénovation corresponde au mieux à chaque situation. Ainsi, les logements sont rénovés, les façades extérieures réhabilitées, les espaces communs aménagés et végétalisés, selon un projet défini par chacune des copropriétés. La réflexion se poursuit avec l'ensemble des partenaires sur l'aménagement des espaces extérieurs, puisque le programme s'inscrit dans le cadre de la rénovation urbaine globale du Mas du Taureau et de l'arrivée prochaine du tramway T9 qui desservira le quartier. »

Depuis plusieurs années, différents dispositifs de soutien se sont succédés sans pour autant permettre une amélioration pérenne des copropriétés et une revalorisation sur le marché immobilier. En effet, les signes de fragilité persistent, à la fois, sur le fonctionnement des instances de gestion, sur l'état du bâti des copropriétés et les dalles de parking-garages.

Compte tenu de la part importante de copropriétaires modestes et très modestes, le niveau d'aides publiques est déterminant pour lancer une dynamique de travaux. La Ville de Vaulx-en-Velin, la Métropole et les services de l'État ont opté pour le dispositif opérationnel le plus favorable pour les copropriétaires : le plan de sauvegarde.

Contacts presse

Métropole de Lyon
Nicolas PEREZ nicolas.perez@grandlyon.com
06 67 95 13 59

Ville de Vaulx-en-Velin
Yann BENVAYOUN ybenhayoun@mairie-vaulxenvelin.fr
06 12 15 59 67